

AVIS PUBLIC


SÉANCE EXTRAORDINAIRE
25 MAI 2026, 19 H
ADOPTION DU PROGRAMME
D'IMMOBILISATIONS
2027-2028-2029-2030-2031

PRENEZ AVIS que le conseil municipal de la Ville de Candiac adoptera le Programme d'immobilisations pour les années 2027, 2028, 2029, 2030 et 2031 lors d'une **séance extraordinaire** qui se tiendra le **25 mai 2026 à 19 h**, en la salle du conseil de l'hôtel de ville de Candiac sis au 100, boulevard Montcalm Nord.

Les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur ce Programme d'immobilisations.

Les citoyens intéressés sont invités à assister à cette séance extraordinaire du conseil.

Candiac, le 29 avril 2026



Pascale Synnott, avocate
Greffière et directrice
Services juridiques